

Libye

Déterminants politiques internes et préalables institutionnels à l'organisation d'élections

Youssef TOBI



Libye

Déterminants politiques internes et préalables institutionnels à l'organisation d'élections

Youssef TOBI

A propos d'OCP Policy Center

OCP Policy Center est un think tank marocain « policy oriented », qui a pour mission de contribuer à approfondir les connaissances et à enrichir la réflexion autour de questions économiques et de relations internationales revêtant un enjeu majeur pour le développement économique et social du Maroc, et plus largement pour celui du continent africain. À cet effet, le think tank s'appuie sur des productions analytiques indépendantes et un réseau de partenaires et de chercheurs de premier plan, dans l'esprit d'une plateforme ouverte de discussions et d'échanges.

Porteur d'une « perspective du Sud », celle d'un pays à revenu intermédiaire africain, sur les grands débats internationaux ainsi que sur les défis stratégiques auxquels font face les pays émergents et en développement, OCP Policy Center apporte une contribution sur quatre champs thématiques majeurs : agriculture, environnement et sécurité alimentaire; développement économique et social ; économie des matières premières ; et géopolitique et relations internationales.

Sur cette base, OCP Policy Center est activement engagé dans l'analyse des politiques publiques et dans la promotion de la coopération internationale favorisant le développement des pays du Sud. Un de ses objectifs est de contribuer à l'émergence d'une « Atlantique élargie », dont le potentiel reste très largement sous-exploité. Conscient que la réalisation de ces objectifs passe essentiellement par le développement du Capital humain, le think tank a pour vocation de participer au renforcement des capacités nationales et continentales en matière d'analyse économique et de gestion.

OCP Policy Center

Ryad Business Center – Aile Sud, 4^{ème} étage - Mahaj Erryad - Rabat, Maroc

Website : WWW.OCPCC.MA

Email : CONTACT@OCPCC.MA

Tél : +212 (0) 537 27 08 08 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

© OCP Policy Center. Tous droits réservés

Les vues exprimées ici sont celles des auteurs et ne doivent pas être attribuées à OCP Policy Center.

A propos de l'auteur, Youssef TOBI

Youssef Tobi a rejoint l'équipe de recherche de l'OCP Policy Center en 2017, ces aires géographiques de recherche sont le Maghreb et le Moyen-Orient et ses travaux se concentrent sur la gouvernance et la géopolitique dans cette région. Ayant obtenu un Mastère en relations internationales à Sciences Po Lyon, il a écrit deux thèses de recherche sur le rôle des banques marocaines en Afrique et la couverture médiatique de la crise des réfugiés. Avant de rejoindre l'OCP Policy Center, Tobi Youssef a participé à un projet d'Entrepreneuriat Social au Liban et travaillé dans le domaine de l'assistance aux réfugiés au sein d'une ONG à Marseille.

Résumé

Dans le contexte conflictuel en Libye, ce papier explore le rôle des acteurs politiques ainsi que leurs interactions. Suite à une évaluation des forces en présence, il s'agit de dégager une notion commune dans le discours politique libyen, celle de « peuple », et de l'analyser d'un point de vue historique pour en comprendre les implications. Cette mise en situation permettra, par la suite, d'aborder les conditions institutionnelles et politiques pour l'organisation possible d'élections.

Ce travail se base sur une veille informationnelle allant de décembre 2017 à septembre 2018, de même que sur une recherche documentaire. L'analyse des faits et leur contextualisation sont la résultante d'un suivi de l'actualité libyenne et de sa mise en perspective avec des facteurs et des données historiques.

Dans ce Policy Paper nous tenterons de faire ressortir les tendances lourdes dans le conflit que connaît le pays pour en obtenir de futurs axes d'analyse plus spécifiques. Il s'agit, dans un premier temps, d'analyser les forces en présence ainsi que leurs interactions, en tant que déterminant de la stabilité en Libye pour, ensuite, aborder les conditions institutionnelles à cette stabilité, en analysant les modalités de démobilisation des milices et du vote d'une constitution.

Libye

Déterminants politiques internes et préalables institutionnels à l'organisation d'élections

Introduction

La Libye est depuis la chute de Mouammar Kadhafi, en 2011, le nœud de Gorgias de la région sahélo-saharienne et du monde arabe. Par extension, l'instabilité en Libye a eu un retentissement certain sur l'Union européenne, avec la crise migratoire qui en a résulté et une remise en question des valeurs européennes en filigrane de sa gestion controversée du dossier libyen. Les acteurs politiques libyens ont, de leur part, depuis ces sept années postrévolutionnaires, oscillé entre une paix fragile et une instabilité violente. De ce fait, le processus politique de stabilisation de la Libye est à la fois un enjeu national, régional et international. Néanmoins, les manœuvres de paix, qu'elles aient été entreprises par la communauté internationale ou par les acteurs politiques libyens, ont le plus souvent débouché sur des violences meurtrières. La volonté de paix exacerbe la violence, dans le sens où elle induit un partage du pouvoir parmi la multitude d'acteurs, négocié par l'affrontement armé. En effet, la plupart des acteurs politiques disposent de bras armés.

Economiquement, malgré la reprise de la production de pétrole à un rythme presque égal à celui d'avant la révolution, l'économie libyenne souffre d'un manque de liquidités et d'investissements. De plus, la contrebande entraîne des pertes économiques importantes, et en tant qu'employeur majeur, le secteur informel mine l'économie du pays. L'illégalité qui y règne laisse alors se développer un ensemble d'activités criminelles qui, en plus de leur caractère transfrontalier, se diluent dans la vie politique. A titre d'exemple, les milices armées, bénéficiant de complicités auprès de la police et des garde-côtes, "exportent" illégalement vers l'Europe le pétrole libyen, principale ressource du pays.

Face à un Etat failli, la France, en réunissant les acteurs majeurs libyens, lors de la rencontre de Paris de mai 2018, avait tenté d'apporter un concours diplomatique, mais cette initiative n'a pas eu l'effet escompté. Présentée comme étant une conférence « historique » pouvant aboutir à la résolution du conflit libyen, la rencontre s'est soldée par une déclaration non contraignante, adossée à une promesse : La tenue d'élections le 10 décembre 2018.

Par définition, l'élection est la désignation, par le vote d'électeurs, de représentants qui acquièrent ainsi la légitimité requise. Or, en Libye, le climat d'instabilité empêche une négociation apaisée entre les acteurs politiques afin de définir les modalités de vote. De plus, la réalité de la représentativité politique s'attache à une anthropologie particulière du pays qui décide à partir d'un système tribal. De ce fait, plusieurs préalables à l'organisation d'élections sont à instaurer. Par ailleurs, Il s'agit dans ce Policy Paper de savoir comment ce vote pourrait être une source de légitimité dans un pays qui a hérité d'un système politique doté d'idiosyncrasie, difficile à ignorer.

En mettant en lumière les forces politiques en présence, leur poids sur la scène libyenne ainsi que leurs soutiens internationaux, il s'agira, dans un premier temps, de poser les bases d'une analyse de la notion de peuple libyen : sa composition et sa place dans le discours politique. Ce papier se propose, dans un deuxième temps, d'aborder la pacification des milices armées comme impératif de stabilité de même que la nécessité d'une constitution unanimement acceptée comme préalable à la tenue d'élections.

I. Lutte politico-militaire pour le pouvoir : course à la légitimité

Des questions épineuses restent encore à résoudre, avant de pouvoir réellement assister à une négociation de paix à proprement parler. La lutte politique apaisée ne semble pas d'actualité en Libye, en proie à un surarmement de ses acteurs, ce qui fait que la scène politique ressemble plus à un champ de bataille qu'à l'Agora. Ces acteurs, géographiquement et idéologiquement polarisés, ne convergent pas vers une vision unique de la Libye. L'un désavouant l'autre, la légitimité nationale et internationale est un butin à glaner pour ces forces politiques militarisées. Dans cette course à la légitimité, on voit apparaître la figure du peuple libyen, certes pas nouvelle, mais qui mérite une réflexion quant à sa définition, son poids et sa composition. Dans cette première partie, il s'agit d'axer l'analyse sur les quatre principaux acteurs politiques en présence et d'appréhender la figure du peuple en tant que source de légitimité.

A. Multiplicité d'acteurs politiques en conflit

Une des caractéristiques de la scène politique libyenne est sa multiplicité. A caractère protéiforme, le jeu politique se déroule dans différentes arènes, nationales comme internationales, avec la mobilisation d'outils politiques, conventionnels et non conventionnels. En effet, l'affrontement politique entre les quatre principaux acteurs se fait sur tous les terrains, allant de la gestion territoriale du pays à la légitimité internationale. S'ajoute à cela, le fait que la différence fondamentale de vision entre acteurs politiques élargit la distance à parcourir pour atteindre un compromis, et le recours aux armes est encore un moyen de gain politique, ce qui constitue un frein considérable à tout effort de paix. La rencontre de Paris a réuni les quatre acteurs principaux en Libye : Khalifa Haftar, Aguilla Saleh, Fayez El Serraj et Khaled El Meshri. Les ficelles du pouvoir et de l'influence ne se réduisent pas à ces acteurs et les institutions qu'ils représentent. Les allégeances tribales, parfois transnationales, ainsi que les soutiens internationaux sont autant de déterminants du pouvoir dans le pays. Néanmoins, il s'agit ici de présenter ces quatre acteurs et d'analyser leurs forces et leurs interactions, afin d'exposer certains enjeux de la politique libyenne.

- **Le Gouvernement d'entente nationale : création fragile**

Le Gouvernement d'entente nationale, créé suite à l'accord politique libyen, signé le 17 décembre 2015. Basé à Tripoli, ce gouvernement d'intérim jouit du soutien de l'Organisation des Nations Unies (ONU), mais il n'est pas reconnu par Khalifa Haftar qui le considère caduque, suite à la fin des accords de Skhirat. De plus, le soutien international du gouvernement n'a pas renforcé le soutien de la population et sa légitimité. Bien qu'il demeure l'institution se rapprochant le plus, du moins sur le papier, d'un organe de gouvernance fiable et effectif, ce gouvernement est en proie à des divisions internes et à une compétition féroce avec d'autres acteurs. Enfin, ce gouvernement souffre d'une mainmise des milices armées.

Ces milices sont fortement opposées au Maréchal Khalifa Haftar et étaient allées jusqu'à défier leur propre gouvernement, à la suite d'une déclaration du ministre des Affaires étrangères Mohamed Tahar Sialia, en 2017, dans laquelle celui-ci affirmait que Khalifa Haftar était « assurément le commandant en Chef des armées »¹. De plus, diverses tensions et dissensions existent entre les quatre principales milices de Tripoli (Brigade Annawasi, milices des Révolutionnaires de Tripoli, la force Rada et la Milice Ghnioua), comme en témoignent les affrontements dans la capitale entre la milice des révolutionnaires de Tripoli

1. Algérie Presse Service, 8 mai 2017 <https://www.youtube.com/watch?v=yDIFUTio10o>

et la brigade du septième régiment infanterie pour le contrôle de la capitale². Cette situation démontre la prédominance des milices face au Gouvernement d'entente nationale qui, en tant qu'organe politique, en dépend ainsi que de leur volonté pour maintenir une paix relative. Impliquées dans divers trafics, ces milices amenuisent la chance d'une négociation apaisée entre le Gouvernement d'entente nationale et les autres acteurs tant il demeure, dans ce contexte, difficile de parvenir à un quelconque accord entre Fayed el Serraj et Khalifa Haftar. En effet, tant que les milices continueront à détenir un pouvoir de coercition, elles pourront toujours peser sur les négociations et imposer, par la violence, le rythme des pourparlers.

- **La Chambre des représentants ou HoR (House of representatives) : Acteur clé**

La Chambre des représentants est composée de 200 membres, représentant la plupart des villes et villages du pays. Cent soixante-huit (168) sièges ont été attribués aux hommes contre trente-deux (32) pour les femmes. Au total, 188 membres seulement ont été élus le 25 juin 2014, 12 sièges restant indécis en raison du boycott et de la violence dans certains bureaux de vote. Cette institution a pris ses fonctions le 4 août 2014, en remplacement du Congrès national général. Le taux de participation aux élections était de 18% contre 60% lors de la première consultation électorale post-Kadhafi, en juillet 2012. En raison de problèmes de sécurité, le vote n'a pas eu lieu dans certains endroits, ce qui pose la question de la représentativité de cette Chambre. Certaines villes, comme Berber Jado et Zuwarah, ont en effet boycotté les élections, pour cause, explique-t-on, de la marginalisation constitutionnelle, voire de la persécution.

Son président, Aguilla Saleh Issa, bien que proche du Maréchal Khalifa Haftar (opposé au Gouvernement d'entente nationale), se présente dans l'hypothèse d'un régime parlementaire en Libye comme l'interlocuteur et le censeur du gouvernement de Tripoli. Or, les deux institutions sont rivales et ne se reconnaissent pas. Dès lors, la Libye se trouve face à une situation où l'exécutif concurrence le législatif. La Chambre des représentants, en tant qu'institution ayant vocation à être la plus représentative du pays, joue un rôle essentiel dans la construction de la légitimité du pouvoir et de sa mise en œuvre. Dans une situation où la Libye a besoin d'institutions fortes, ce parlement est l'outil le plus à même d'exercer un rôle de concertation et de recueil des attentes de la population.

- **Le Maréchal Khalifa Haftar**

Dans le contexte de l'après révolution, le Maréchal Haftar³ s'est affirmé comme l'homme fort du pays et l'unique acteur capable d'endiguer le fléau terroriste. Grâce à son offensive contre les cellules terroristes, appelée opération dignité⁴, Le Maréchal a gagné du terrain et de la légitimité. Adossé au soutien dont il jouit de la part de l'Égypte et des Emirats arabes unis, le Maréchal a su s'imposer comme un interlocuteur indispensable en Libye. Disposant d'une armée, pouvant composer la majorité du contingent d'une future armée libyenne unifiée, sa force de coercition le met en position de force quant à des négociations de paix futures.

2. Libye : deux milices liées au gouvernement d'union s'affrontent à Tripoli. RFI 28/08/2018 <http://www.rfi.fr/afrique/20180827-libye-affrontements-tripoli-milices-brigades-sous-egide-gouvernement-union>

3. Natif d'Ajdabiya, Haftar a servi dans l'armée libyenne sous Mouammar Kadhafi et a pris part au coup d'État qui a porté ce dernier au pouvoir, en 1969. Il a pris part au contingent libyen déployé pendant la guerre de 1973 contre Israël. En 1987, il s'est fait prisonnier de guerre pendant la guerre contre le Tchad après avoir été blessé

et capturé. Alors qu'il était prisonnier, Khalifa Haftar, avec des collègues à lui, formera un groupe dans l'espoir de renverser Kadhafi. Il a été libéré en 1990 grâce à un accord avec le gouvernement des États-Unis et a passé près de deux décennies à Langley, en Virginie, où il a obtenu la citoyenneté américaine. En 1993, alors qu'il se trouvait aux États-Unis, il a été condamné à mort par contumace pour crimes contre la Jamahiriya.

4. Destinée à neutraliser les islamistes, l'opération Dignité (2014) du Maréchal Khalifa Haftar a bénéficié d'un soutien extérieur conséquent et lui a permis de prendre le contrôle de la grande partie de l'Est du pays.

Il semble que le Maréchal Haftar, longtemps exilé aux États-Unis, prône la solution politique. Il espère se présenter comme l'alternative au chaos aux dépens de la démocratie : « La Libye d'aujourd'hui n'est pas encore mûre pour la démocratie. C'est un mode de gouvernance qui s'élabore, qui ne s'impose pas du jour au lendemain. La démocratie est une culture qui se construit, ça n'est pas une tasse de café instantané. »⁵

L'enjeu pour le Maréchal est de ne pas céder son pouvoir au Gouvernement d'entente nationale ni à toute autre entité externe à sa sphère d'influence. En effet, même quand il s'agit de la succession du Maréchal, âgé de 75 ans, les négociations se font en présence d'Aguilla Saleh et souvent aux Emirats arabes unis ou dans un pays allié. Haftar déclare clairement que la Libye n'est pas prête pour la démocratie et se propose d'en faire un pays stable et militairement géré à l'image du voisin égyptien. Il semble d'ailleurs adopter la même stratégie pour atteindre le pouvoir : se positionner comme l'homme providentiel capable de combattre l'insécurité et le terrorisme et prendre une figure de pouvoir en discréditant ses adversaires. C'est ainsi qu'il présente le gouvernement d'Al Serraj comme étant « otage des milices à Tripoli (...) tout ce qu'il peut faire est d'accepter des rencontres et donner des accords verbaux sans lendemain (...) en revanche, nous, les forces armées régulières libyennes, connaissons très bien notre mission et sommes en capacité d'agir quand le moment viendra »⁶. Depuis la rencontre de Paris,

Khalifa Haftar a gagné en légitimité et en puissance, surtout après avoir pris le contrôle du croissant pétrolier libyen. Ceci au point qu'aucune sortie de crise ne sera possible sans l'aval du clan Haftar.

- **Khaled El Mishri**

Khalid Al-Mishri, membre du Parti de la justice et de la construction et des Frères musulmans, a remporté le poste de chef du Haut Conseil d'État (HCS) contre Abdelrhman Al-Sweihli par 64 voix contre 45, à l'issue du second tour des élections d'avril 2018. Le Haut Conseil d'État est un organe consultatif pour la Libye, créé en vertu de l'accord politique libyen de décembre 2015. Ce Haut Conseil d'État a pour mission de conseiller le Gouvernement d'entente nationale et la Chambre des représentants (HoR) et peut émettre des avis.

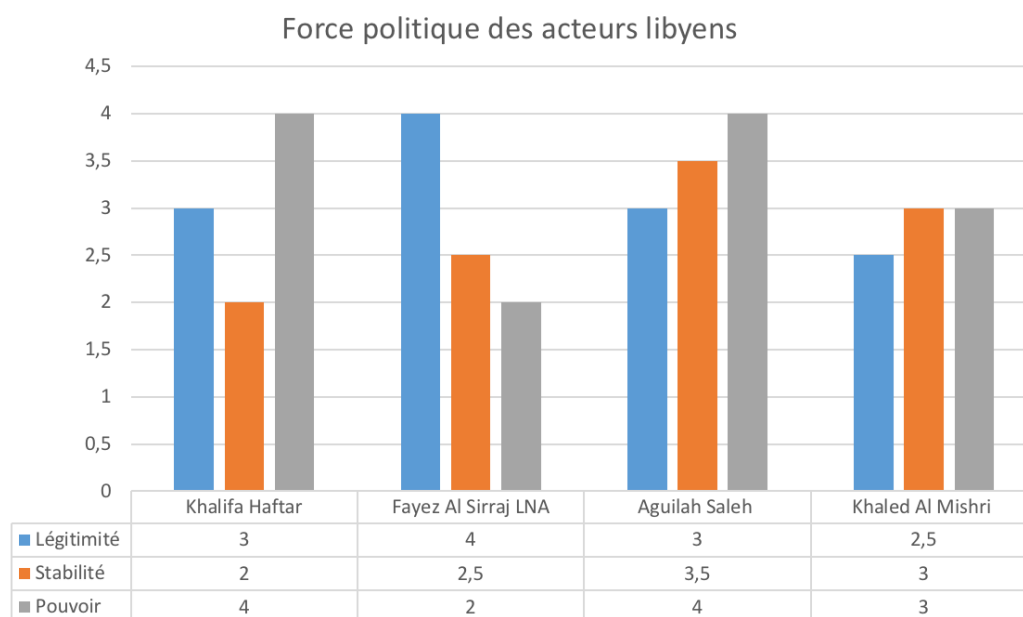
Là encore, cet organe n'est pas reconnu par Khalifa Haftar et, par conséquent, son fonctionnement institutionnel ne peut être complètement assuré sans une distribution des cartes du pouvoir en Libye. De plus, Khaled El Mishri se place dans un jeu géopolitique plus large. Bénéficiant du soutien du Qatar et de la Turquie, son pouvoir politique sur le territoire libyen se trouve de fait conditionné par la rivalité entre le Qatar et ses voisins et de la concurrence de la Turquie sur le pré carré traditionnel égyptien à savoir : La Libye, l'Éthiopie et le Soudan. Par ailleurs, Khaled El Mishri s'oppose fermement à Khalifa Haftar et le considère, non seulement un rival politique, mais un danger pour la Libye.

In fine, les acteurs en présence semblent encore dans la phase de lutte de pouvoirs et de rapports de force. Il est peu probable que l'ensemble des parties prenantes nationales et internationales soumettent leurs intérêts au seul jeu électoral. Utilisé comme outil politique plutôt que comme mécanisme de représentativité, des élections pourraient ralentir le dialogue et exacerber les tensions dans un pays encore en proie au terrorisme et à l'instabilité et où même les acteurs principaux du dialogue politique ne se sont toujours pas reconnus mutuellement.

5. Entretien Khalifa Haftar dans Jeune Afrique du 5 février 2018 <http://www.jeuneafrique.com/mag/507758/politique/khalifa-haftar-la-libye-nest-pas-encore-mure-pour-la-democratie/>

6. Ibid.

**Graphique réalisé par l'auteur. Les estimations sont calculées sur cette base :
de 0 à 2 : Faible, de 2 à 4 : Modérée de 4 à 6 : Forte.**



Dans ce graphique, il s'agit de schématiser la force politique de chaque acteur, en prenant en considération trois données : **La légitimité de l'acteur, la stabilité de l'institution qu'il représente et son pouvoir sur le terrain.** Pour Khalifa Haftar, son armée et sa récente conquête du croissant pétrolifère libyen lui confèrent un grand pouvoir, à la différence de son âge avancé et de ses problèmes de santé qui suscitent des doutes. Haftar jouit du soutien de l'Égypte, des Emirats arabes unis ainsi que de la Russie, mais peine encore à bénéficier d'une légitimité internationale, même si la France semble reconnaître son poids politique.

Concernant Fayed El Serraj du Gouvernement d'entente nationale, celui-ci jouit d'une forte légitimité due au soutien avéré de l'ONU et de l'Union européenne, tandis que son pouvoir demeure faible, en étant conditionné par les milices armées et les bailleurs de fonds internationaux. Le Gouvernement d'entente nationale a, pour sa part, la capacité de négocier et de signer des contrats avec des bailleurs internationaux et sa légitimité internationale lui confère une certaine visibilité qui lui permet d'exercer une influence sur les agendas politiques concernant la Libye.

Aguilah Saleh, lui, détient une légitimité en tant que porte-parole de la Chambre des représentants (HoR). Son alliance avec Khalifa Haftar lui confère un certain pouvoir renforcé encore plus par sa position stable dans l'échiquier politique libyen. Le pouvoir législatif de ladite chambre s'avérera important dans les années à venir, eu égard à l'importance de l'édification d'un Etat de droit en Libye.

Quant à Khaled Al Mishri, sa récente nomination comme directeur du Haut Conseil d'Etat lui apporte de la légitimité sur le plan international ainsi qu'un poids face au Gouvernement d'entente nationale. En tant que Frère musulman, sa stabilité est conditionnée par le jeu géopolitique des autres puissances et tire son pouvoir sur le terrain des milices islamistes qui contrôlent Tripoli et le Gouvernement d'entente nationale.

B. La notion de « peuple » comme source de légitimité

La notion de peuple est polysémique, selon le système politique où émergent disciplines, définitions et classifications inédites. En tant que groupement d'individus unis par un lien, le peuple se cristallise comme une masse ne se connaissant pas, ayant comme point commun une géographie, une culture, un langage. En philosophie politique, le peuple peut également se définir comme « ensemble des citoyens d'un pays par rapport aux gouvernants : être élu du peuple »⁷. Or, historiquement, la définition du peuple en Libye s'est forgée, comme nous allons le voir, en opposition à la notion de représentativité. Le peuple libyen a été pensé « contre les gouvernants » comme source de légitimité mais aussi comme pilier d'un nouveau système politique.

L'objet, dans ce chapitre, est d'explorer comment la notion de peuple s'est construite sous Kadhafi, de comprendre comment elle a façonné le paysage politique libyen et la perception que ce peuple se fait de lui-même. Enfin, il s'agira d'analyser la réémergence de ce concept de « peuple » dans un contexte de lutte de pouvoir.

• Le peuple selon Mouamar Kadhafi : la Jamahiriya comme troisième voie

Quatre ans après son coup d'Etat de 1969, Mouammar Kadhafi esquissait déjà les grandes lignes de sa vision politique qui aboutira, en 1977, avec la création de la Jamahiriya, néologisme pouvant être traduit par « Etat des masses »⁸. Mouamar Kadhafi utilisera la notion de peuple comme outil révolutionnaire, tentant de parer à l'opposition qu'il rencontre au sein du Conseil de commandement de la révolution⁹ par un long processus d'assaut (zahf) des institutions tout au long des années 1970. Des congrès populaires de base et des comités populaires sont progressivement mis en place posant les jalons d'un système de gouvernement basé sur la souveraineté populaire¹⁰. Outre les luttes politiques internes, la refonte du système politique libyen témoigne d'un éloignement idéologique du panarabisme, suite à l'échec de l'unification de son pays avec l'Égypte et la Syrie, puis avec la Tunisie. En 1975, le parti, l'Union socialiste arabe, est déclaré « ouvert à tous » et consacre logiquement sa dissolution pure et simple¹¹, posant ainsi les bases d'un nouveau système de gouvernement dénué de parti. À partir du 2 mars 1977, plus aucun parti politique n'est autorisé en Libye et Kadhafi applique sa doctrine, en proposant une « troisième voie » alternative au communisme et au capitalisme, redonnant, selon lui, le pouvoir au « peuple ».

Dans son Livre vert, Kadhafi considère que la définition de la démocratie en tant que gouvernement contrôlé par le peuple est désuète et en propose une nouvelle selon laquelle la démocratie serait le « contrôle du peuple par le peuple »¹², mettant, ainsi, fin à l'existence d'institutions ou d'organes représentatifs. Mais, la réalité est tout autre. Plusieurs secteurs stratégiques demeurent hors du contrôle des comités populaires comme la National Oil Corporation, compagnie nationale de pétrole, autorisée à agir hors de tout contrôle

7. Le Petit Larousse, art. « peuple », www.larousse.fr, Paris, Larousse, 2011

8. Gaub, Florence. « Libye : le rêve de Kadhafi devient-il réalité ? », *Politique étrangère*, vol. Automne, no. 3, 2012, pp. 645-657.

9. Le Conseil de commandement de la révolution (CCR), une instance composée de douze militaires, constitua la plus haute autorité du pouvoir exécutif de la République arabe libyenne. Le CCR fut créé immédiatement après le renversement de la monarchie en 1969, et dissout en 1977, lors de la proclamation officielle de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

10. La souveraineté populaire est exercée directement par les citoyens qui se réunissent à différents niveaux : depuis le Congrès populaire de base (quartier, village) jusqu'au Congrès général du peuple (assemblée nationale). Les citoyens, désignés pour appliquer les décisions prises, constituent au niveau local le Comité populaire de base, et au sommet le Comité populaire général (gouvernement). Les Comités révolutionnaires, instaurés pour permettre le bon fonctionnement du système, sont devenus une force aux ordres de Kadhafi.

11. François Burgat, André Laronde, *La Libye*, Presses universitaires de France, 2003, page 70

12. Livre vert, version française proposée par Wikipédia, disponible sur : <http://www.pdfhost.net/index.php?Action=DownloadFile%26id=ffa5a1595eadcedba7d21070b2e8ad28>, p. 9.

populaire. De plus, le peuple, au-delà de l'idéologie du Livre vert prônant son émancipation, est encadré par les comités révolutionnaires, organes greffés à l'idée originale de la Jamahiriya¹³ qui contrôleront le peuple sous prétexte de protéger la révolution.

Le fonctionnement de la Jamahiriya a façonné la politique libyenne durant quarante années. Il est, par conséquent, légitime de se questionner sur la mobilisation de cette expérience dans l'édification d'un nouvel Etat libyen. La rupture totale avec le passé ne pourra se faire tant les interactions entre l'armée, l'exécutif et le législatif continuent à être marquées par l'expérience de démocratie directe à la Kadhafi, sans oublier les nostalgiques du régime qui tentent de revenir à ce que la Libye était sous le Colonel déchu. Ces questions de gouvernance seront abordées lorsqu'il s'agira d'appréhender l'importance d'une constitution. Dans l'immédiat, nous allons aborder la place du peuple au lendemain de la révolution et sa signification nouvelle, mais pas inédite, dans la politique postrévolutionnaire libyenne.

- **Le peuple après la révolution : instrumentalisation politique**

Historiquement, la Libye décide par la tribu plutôt que par le peuple au sens large. La notion de représentativité n'est pas la même, tant les liens d'appartenance vont de l'échelon le plus bas à l'échelon le plus haut, c'est-à-dire de la famille ou la tribu à la nation, et non l'inverse.

Dans ce chapitre, nous examinerons la nouvelle notion du peuple comme arme politique, et sa composition tribale comme source de pouvoir.

Suite au renversement de Mouamar Kadhafi, l'ensemble des fragmentations nationales et internationales ont perduré. Les loyalistes et les insurgés se sont trouvés dans une situation de vide institutionnel provoquant, ainsi, une incapacité à réunifier un peuple déjà marqué par des divisions liées aux appartenances géographiques et tribales. Sept ans après la révolution, les acteurs politiques en présence revendiquent tous la légitimité à représenter le peuple libyen et affirment que ce dernier est la source de leur pouvoir.

Or, à l'heure actuelle, le peuple libyen est au cœur d'un marchandage politique. L'utilisation, par les acteurs politiques, d'un lexique populiste ne vise pas à intégrer la population dans le cycle de décision, mais plutôt à discréditer les rivaux et à s'approprier cette notion afin de réaffirmer leur pouvoir. Cette vision politisée du peuple est en inadéquation avec la réalité politique du pays qui est de composition tribale. Le vrai jeu politique est au niveau des tribus et non au niveau du peuple, notion plus politique qu'anthropologique.

- **La composante tribale du peuple libyen : réelle source de pouvoir et de légitimité**

Face à la conception d'un peuple uni sous un carcan de valeurs universelles, Mouammar Kadhafi opposait un ensemble d'appartenances qui s'imbriquaient, les plus prégnantes étant celles se rapprochant le plus de l'individu. Ainsi, « l'intensité d'un lien diminue lorsqu'il s'élève d'un échelon restreint à un échelon plus vaste. C'est une vérité sociale qui n'est déniée que par celui qui l'ignore. Le lien social, la cohésion, l'unité, l'amitié et l'amour ont plus de force à l'échelon de la famille qu'à celui de la tribu, plus de force à l'échelon de la tribu qu'à l'échelon de la nation, plus de force, enfin, à l'échelon de la nation qu'à celui du monde. »¹⁴.

13. Gaub, Florence. « Libye : le rêve de Kadhafi devient-il réalité ? », Politique étrangère, vol automne, no. 3, 2012, pp. 645-657

14. Livre vert, version française proposée par Wikipédia, disponible sur : <http://www.pdfhost.net/index.php?Action=DownloadFile%26id=ffa5a1595eadcedba7d21070b2e8ad28>, Chapitre 3

Ainsi, la Libye est composée de tribus qui font la nation, ces liens d'allégeance participent activement à la gestion de la Libye, et les chefs de tribus demeurent des faiseurs de rois, même après la chute de Mouammar Kadhafi.

Sans l'intégration des tribus dans les modes de gouvernance, il sera difficile de faire émerger un réel organe représentatif, car détaché de la réalité ethnique du pays. Toute institution « élue par le peuple » se verrait contestée dans ses décisions. En effet, la politisation des tribus n'est pas nouvelle, et sans être un « Etat tribal » les dirigeants libyens s'appuient sur leur appartenance tribale pour asseoir leur pouvoir et assurer leur protection¹⁵. L'immensité géographique du pays divise aussi sa gouvernance en régions qui, elle-même, se voit administrée par une tribu dominante. Il existe un nombre important de tribus en Libye, donnant lieu à des liens et des interactions complexes. Divisée en trois régions principales : La Cyrénaïque, la Tripolitaine et le Fezzan, la Libye est aussi marquée par la présence de tribus historiquement dissidentes. En raison de l'aspect mouvant des relations entre tribus et Etats, les liens d'allégeance entre tribus et acteurs politiques fluctuent selon le contexte, il s'agit ici de présenter les principales tribus et leurs alliances politiques selon les dernières informations disponibles.

La Cyrénaïque

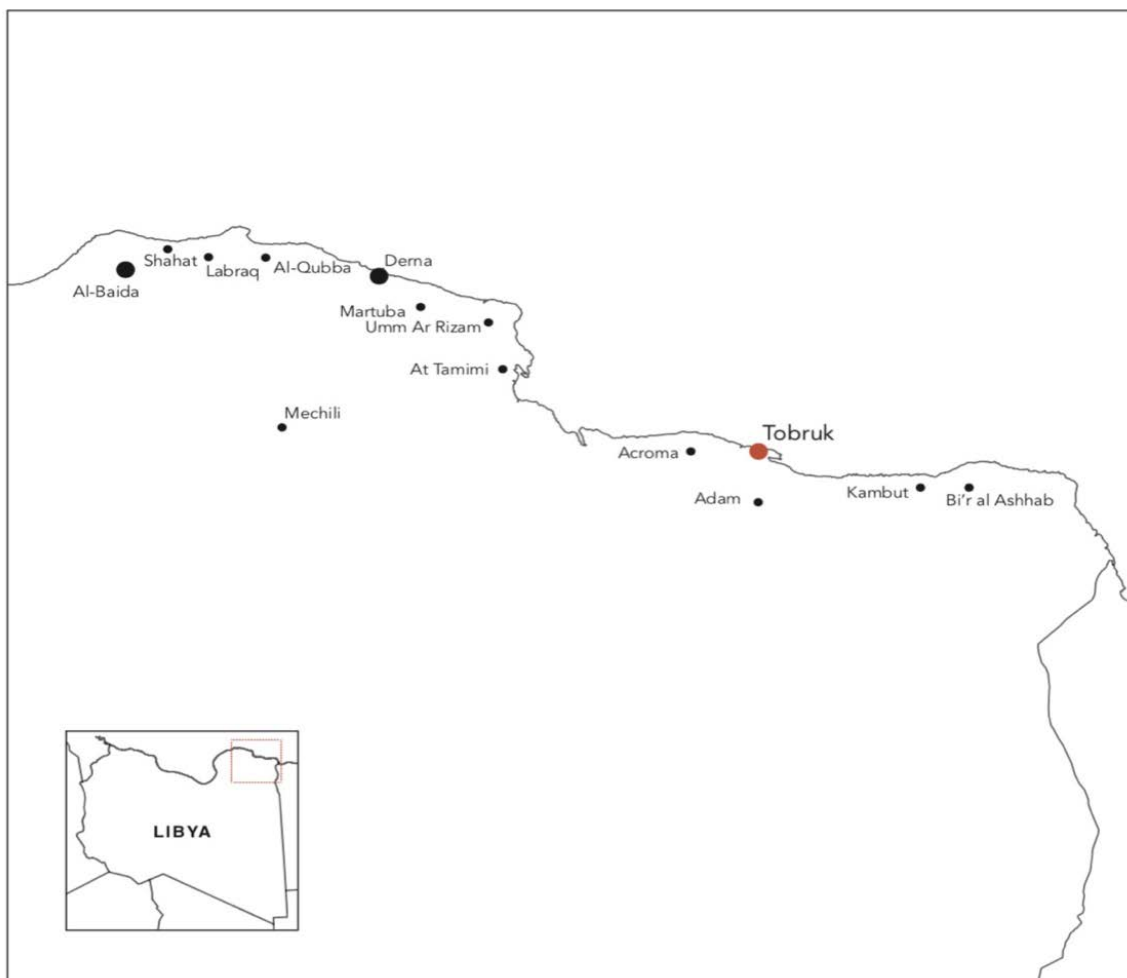
La principale tribu de Tobrouk et de la région est Al-Ubaidat, qui s'est installée dans la région au XVIIIème siècle. Leurs prouesses militaires ont permis aux Al-Ubaidat d'asseoir leur réputation et de contrôler ainsi l'appareil sécuritaire de la région sous les différents régimes libyens, à savoir sous l'Empire Ottoman et l'Armée de Libération Nationale (ALN), sous Idriss Ier et sous Kadhafi. Cette tribu est aujourd'hui proche du Maréchal Haftar¹⁶.

La tribu des Al-Ubaidat s'est passée du support de Kadhafi au tout début de la révolution de 2011, causant la perte de contrôle de ce dernier sur les régions Est du pays. Des tensions existent au sein de cette même tribu, mais elle maintient son contrôle de la région. Les autres tribus de la région sont :

- **Al-Mnaffa:** Tribu appartenant aux Mourabitines*; habitants originels de la région constitués de deux branches, les Msika et les Ouloums.
- **Al-Qut'an:** Tribu appartenant aux Mourabitines; d'origine berbère établis au long de la frontière égyptienne et divisés en deux branches, les al-Rahmana et les al-Marirat.
- **Al-Qunashat:** Tribu appartenant aux Mourabitines et aux Awlad Ali qui ont été battus et expulsés par les Al-Ubaidat au XVIIIème siècle. Tribu de tradition nomade.
- **Al-Habun:** Tribu appartenant aux Mourabitines, d'origine indéfinie.

15. Djaziri, Moncef. « Tribus et État dans le système politique libyen », *Outre-Terre*, vol. 23, no. 3, 2009, pp. 127-134.

16. International Policy Digest Khalifa Haftar, The Libya Strong Man who is hard to ignore. 30 avril 2018 <https://intpolicydigest.org/2018/04/30/khalifa-haftar-the-libyan-strongman-who-is-hard-to-ignore/>

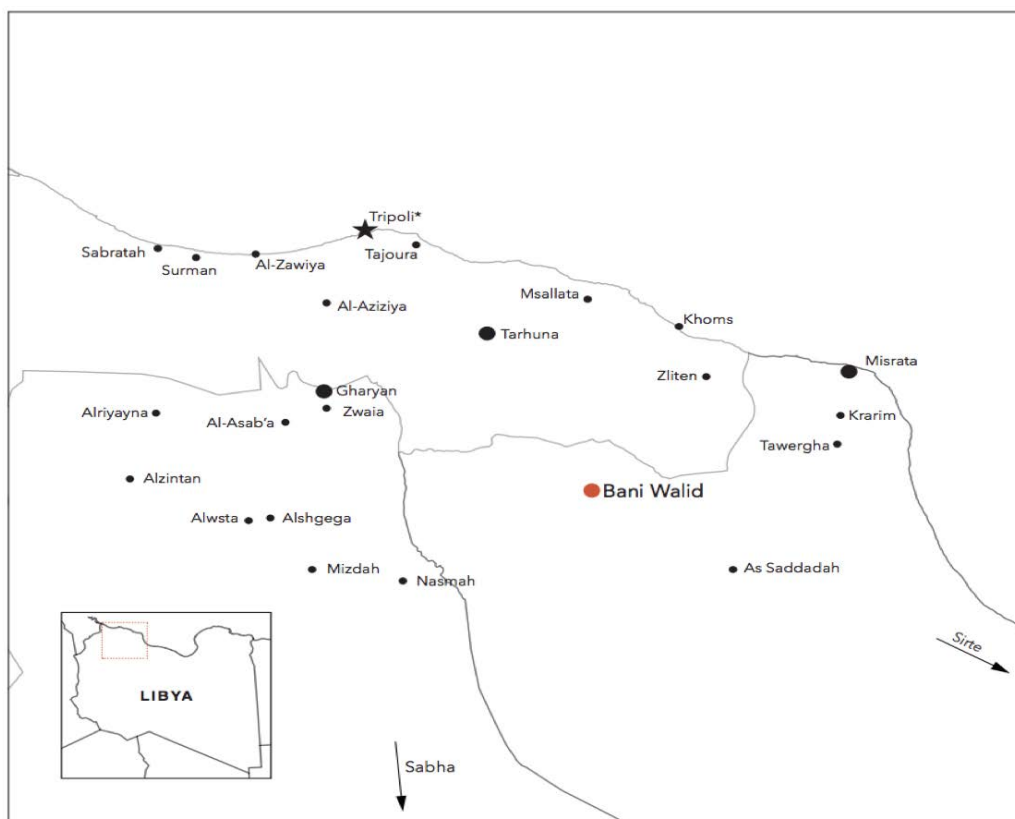


Source : Cole, Peter; Mangan, Fiona; « Tribe, Security, Justice, And Peace: In Libya Today »; USIP 2016

La Tripolitaine

La seule tribu importante de Bani Walid est Warfallah. Le nom de la tribu est tiré de l'ancien nom de la ville de Bani Walid (nom en Amazigh). Les bédouins, d'origine arabe, ont cohabité avec les différents peuples qui ont migré vers la région, formant des clans qui se formalisaient par les « mukatabah » et par des accords de fraternité « muwakhah ». C'est l'union de tous ces clans qui a formé une grande tribu, celle des Warfallah. Durant la révolution de 2011, les Warfallah ont montré leur opposition à Kadhafi et aux porteurs de la révolution, bien qu'ils aient été, avec les Gaddafi et la Magarha, les piliers du pouvoir de Mouamar Kadhafi¹⁷. Ils sont près d'un million de personnes réparties entre les villes du pays, principalement à Bani Walid et Benghazi, et qui semblent soutenir le Seif Al-Islam Kadhafi, suite à leur marginalisation dans le jeu politique libyen.

17. Factbox : Libya's Warfalla Tribe, Reuters 1 septembre 2011



Source: Cole, Peter; Mangan, Fiona; « Tribe, Security, Justice, and Peace: In Libya Today »; USIP 2016

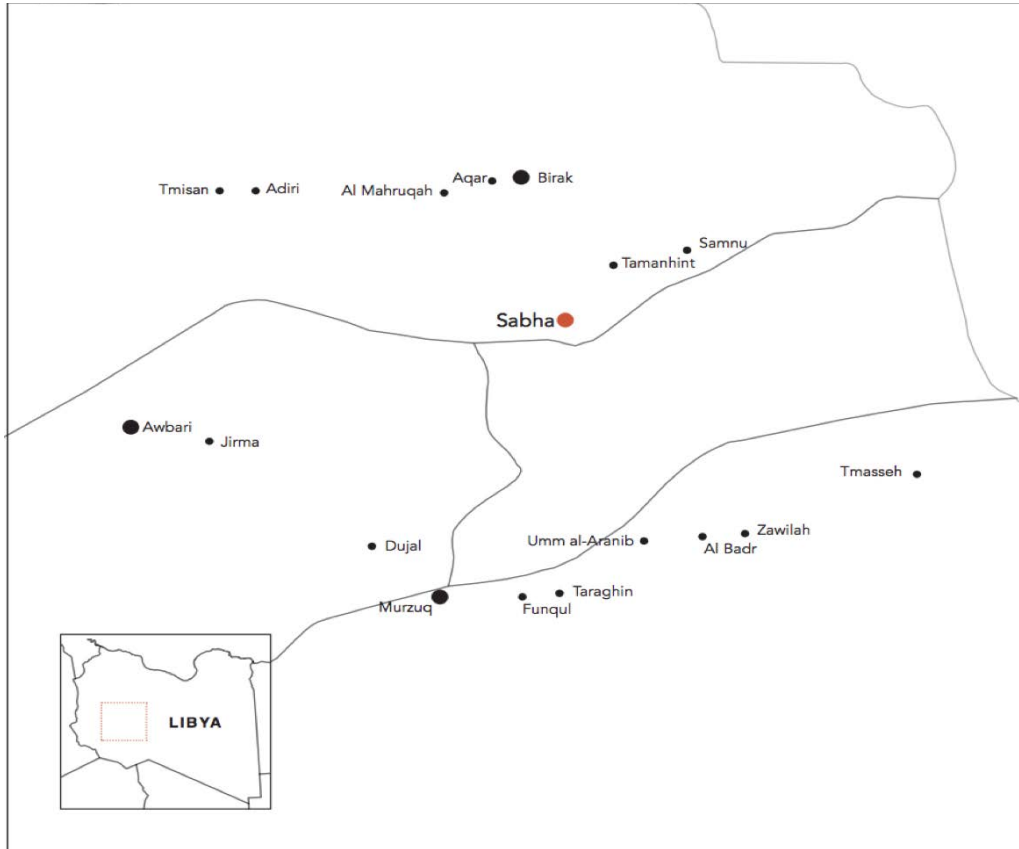
Le Fezzan

Les premiers habitants de la ville-oasis de Sabha et de la région Fezzan, sont des familles réunies en clans appelés les Fezzazna. Sabha et, plus généralement, la région Fezzan, est connue pour le grand nombre de tribus et dont les dynamiques, d'alliances et de guerres, remontent à la période de l'Empire Ottoman, et se sont renforcées lors des occupations, italienne et française. Les principales tribus de la région sont les suivantes :

- **Awlad Bu Saif:** Une des plus grandes tribus Fezzazna.
- **Awlad Sulaiman:** Tribu d'origine arabe à la tête du sultanat de Fezzan (1830-1842; pendant et contre l'Empire Ottoman). Très proche des Qadhafda et du « guide » p, qui les déplaçait en masse vers la ville de Sabha. Depuis 2017, ils ont signé des accords de paix avec d'autres tribus de la région, à savoir les Tebu et les Touaregs.
- **Hasawna:** Tribu d'origine arabe située au nord de Sabha.
- **Magharha:** Tribu d'origine arabe située à Birak al-Shati'.
- **Qadhadhfa:** Tribu d'origine arabe basée à Sirt principalement, tribu de Kadhafi qui l'a incluse dans l'appareil sécuritaire et dans les institutions étatiques.
- **Tebu:** Tribu d'origine sahraouie, avec une langue et culture propres; nomades qui parcourent le sud de la Libye, le nord du Tchad et du Niger.
- **Touareg:** Tribu d'origine sahraouie avec une langue et culture propres; composés actuellement des

nomades et de sédentaires et étendues sur le Maghreb et le Sahel (Libye, Algérie, Mali et Niger).

- **Warfallah:** Forte présence à Sabha, et dont l'importance trouve sa justification dans leur poids démographique au niveau de la Libye (près d'un million de personnes).



Source: Cole, Peter; Mangan, Fiona; « Tribe, Security, Justice, and Peace: In Libya Today »; USIP 2016

Le pouvoir en Libye est un affluent de la tribu. Couper totalement avec la dimension tribale de la gouvernance semble impossible, tant les tribunes sont les vecteurs de pouvoir territoriaux. Ne pas intégrer la tribu dans les négociations politiques reviendrait à nier la réalité. En évoquant la notion de peuple dans le discours politique, on discrédite l'historicité et la validité du mode de gouvernance qui ont prévalu en Libye depuis des décennies.

Après avoir exposé la complexité du jeu politique libyen, et sa dimension idiosyncratique de par le lien quasi exclusif qui existe entre construction du pouvoir et tribalisme, il s'agit maintenant d'exposer les préalables à l'organisation d'élections. En premier lieu, il convient de démobiliser les milices qui transforment le jeu politique en lutte armée et de les intégrer dans une armée unifiée. En deuxième lieu, il s'agit de poser les bases d'un nouvel Etat libyen à travers une constitution qui régira les rapports entre institutions et leurs modes d'administration.

II. Conditions institutionnelles et politiques pour l'organisation d'élections

La rencontre de Paris, en 2017, entre Fayez el Serraj et Khalifa Haftar, dénote davantage de la communication de la part du Président français, Emmanuel Macron, plutôt que d'avancée réelle sur le terrain. En pensant la Libye comme un Etat occidental (institutions jacobines ou centralisées, structures familiales nucléaires), la présidence française a tenté de réunir les quatre acteurs qu'elle juge essentiels et de préserver les intérêts de chacun d'eux. En voulant créer un gouvernement reconnu par tous, et en soutenant la tenue d'élections, on oublie la structure politique de la Libye, dirigée historiquement par la tribu, plutôt que par la communauté d'élus. Si des élections doivent se tenir peu ou prou le 10 décembre, selon Aguilla Saleh, porte-parole et chef du Parlement de Tobrouk, le préalable essentiel est la pacification des milices et la mise en place d'une constitution posant les règles du jeu politique libyen.

C. Intégration des milices dans le processus de négociation

Ces brigades (dites «katibas») se sont constituées juste après la révolution, en se basant sur la composante tribale, ciment de la société libyenne. Le chaos généré par la révolution de 2011 a engendré un surarmement de la population, rendant la composition de milices plus simple. La récente reprise des affrontements entre milices, suite à la rencontre de Paris, pose la question de la place de ces milices dans le jeu politique libyen actuel et du rôle qu'elles seront appelées à jouer dans une future Libye stable.

- **Gangstérisation et islamisation des milices**

Historiquement, Mouamar Kadhafi avait organisé sa Jamahiriya sur la base d'un Etat faible qu'il dirigeait d'une main de fer, avec une marginalisation de la région orientale du pays. Les milices ne sont alors en aucun cas des éléments purement postrévolutionnaires¹⁸, leur existence est antérieure à la révolution et elles tirent leur rationalité politique d'un long rapport de défiance entre elles et l'autorité centrale. Sous l'ancien régime, en effet, l'armée n'est pas l'acteur unique du pouvoir, lequel se fondait davantage sur un équilibre de force paramilitaire, traduisant la représentation et la participation des tribus ayant fait allégeance au pouvoir central¹⁹.

Il en est de même pour la mouvance islamiste qui, présente en Libye dès 1951, ressurgit après la révolution, avec à sa tête des anciens opposants au régime de Kadhafi, comme Mohamed Sawan, Frère musulman s'étant présenté aux élections de l'Assemblée constituante en juillet 2012²⁰. Les milices islamistes, adossées à un réseau transnational construit méticuleusement, ont pu réinvestir le champ politique libyen et ainsi jouer d'un poids sur les scènes nationale et internationale, au vu du jeu géopolitique au Moyen-Orient, faisant de l'existence des Frères musulmans libyens un enjeu pour les puissances régionales comme le Qatar, la Turquie, l'Egypte ou encore l'Arabie Saoudite.

Les milices s'appuient sur une longue histoire de marginalisation des populations par le pouvoir central, la constitution de réseaux de trafics et sur l'islamisation graduelle du paysage politique libyen. Affiliées à différents organes ou mouvances politiques, ces milices se sont graduellement affranchies de leur statut purement militaire pour intervenir directement dans le champ politique. En effet, leur volonté d'exercer une

18. Bravin, Hélène, et Kamel Almarache. « Le temps des milices et des gangs », Les Cahiers de l'Orient, vol. 111, no. 3, 2013, pp. 107-146.

19. M. Ouannes, Militaires, élites et modernisations dans la Libye contemporaine, Paris, L'Harmattan, 2009

20. Ibid

influence politique se manifeste par leur emprise sur les bâtiments ministériels et les lieux stratégiques, comme les aéroports, s'imposant ainsi aux hommes politiques comme recours indispensable à l'exercice du pouvoir. Certains chefs de milices n'hésitent plus à investir totalement le champ politique libyen, comme Abdelhakim Belhadj, ancien membre d'Al-Qaida ayant constitué son propre parti « Al Watan ». Les milices armées, différentes en termes d'allégeance et d'idéologies, ont en commun le même besoin constant en ressources financières. Cette donnée a poussé les milices à se « gangstériser », en s'adonnant à toute sorte de trafics.

- **Le trafic : principale ressource financière des milices**

Avec une Libye chaotique et fragmentée, plusieurs villes deviennent des hubs de commerce clandestins, comme Sabratha, située entre Tripoli et Zuwarah, et fait aussi du Sud du pays une zone de conflit où, en tant que no man's land, sévissent toutes formes d'activités illégales. Étant donné le manque d'enquêtes et la difficulté de se rendre sur le terrain, il est ardu de connaître la réelle ampleur de ces trafics qui, avec les scandales liés au trafic d'êtres humains, n'ont peut-être montré que la partie visible de l'iceberg. Néanmoins, il est certain que les milices armées jouent un rôle prédominant dans la conduite et la gestion de ces trafics.

La guerre des milices, notamment à Sabratha, se joue principalement autour de l'or noir. Les milices y contrôlent la contrebande de carburants et la traite humaine. En effet, la contrebande d'hydrocarbures va souvent de pair avec le trafic d'êtres humains, comme en témoigne l'arrestation de Moussa Salem bin Khalifa ayant fait fortune après la chute de Mouammar Kadhafi, avec sa société Tiuboda Oil and Gas Services limited, suite à un lien avéré avec des organisations clandestines d'achat d'armes et de trafic de migrants en Méditerranée²¹. Par leur trafic d'hydrocarbures, ces milices-gangs amoindrissent la manne financière de la Libye et participent à l'instauration d'un climat politique « criminalisé ». En effet, en participant au jeu politique, et en bénéficiant de soutiens internationaux pour le contrôle des flux migratoires, leurs activités criminelles se trouvent, non seulement normalisées, mais aussi systématisées en raison du caractère incontournable de ces milices. Nous n'évoquerons pas ici le danger transnational que constituent les trafics d'armes des milices qui, en acheminant des armes vers le Mali, le Niger ou encore le Burkina Faso,²² participent à la pérennisation des conflits dans la région.

La normalisation de ces milices et de leur gestion criminelle du territoire libyen pose la question de l'impossibilité de l'organisation d'élections dans un contexte « d'illégalité » ambiant. L'infiltration de ces milices dans l'administration et l'économie libyennes rend nécessaire leur intégration dans le paysage politique. Cette intégration des milices et leur légitimation passe par leur démobilisation, perspective qui demeure problématique tant certaines milices refusent d'intégrer une armée de métier²³.

- **Démobilisation des milices : quelles options ?**

La démobilisation des milices et leur intégration dans une armée régulière passent forcément par leur association aux négociations internationales. Plusieurs milices tripolitaines s'étaient dissociées de l'initiative de Paris et s'étaient désengagées à assurer la sécurité de Favez Al Serraj, à son retour de la

21. Revue Moyen-Orient, numéro 38, avril-juin 2018, Page 71

22. Bravin, Hélène, et Kamel Almarache. « Le temps des milices et des gangs », Les Cahiers de l'Orient, vol. 111, no. 3, 2013, pp. 107-146.

23. <https://www.france24.com/fr/20140523-reporters-libye-milices-katibas-violence-chaos-drogue-armes>

rencontre²⁴. Un effort de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (DDR), selon l'appellation onusienne, passe par l'intégration des milices dans toutes les négociations de paix afin de pouvoir appliquer sur le terrain des résolutions ou mesures de stabilisation.

L'objectif de la démarche DDR est de stabiliser un pays dans un contexte d'après-guerre. Entièrement sécuritaire, cette initiative tente de réadapter les anciens combattants à une vie normale. Dans le contexte libyen, plusieurs obstacles demeurent à ce sujet. La concurrence entre milices et l'inféodation de certaines d'entre elles à l'armée du Maréchal Haftar, qui a pour vocation de constituer la majeure partie du corps de l'armée, laisse à penser que les conflits continueront tant que ces milices n'auront pas assuré une place pérenne dans l'échiquier politique libyen. Dans le cas de la mise en place d'un DDR, plusieurs options existent.

Désarmement : Cela passerait par la restitution de l'ensemble de l'arsenal des milices et de la population civile à une armée régulière. D'après un rapport des Nations Unies, près de 40 millions d'armes se trouvent en Libye, soit six par habitant²⁵. La mise en place d'un système afin de retourner cette gigantesque quantité de munitions, d'armes, lourdes et légères, en circulation dans le pays, constitue une tâche de grande ampleur qui nécessiterait le concours de la communauté internationale.

Démobilisation : Ce processus consiste à libérer, et de façon contrôlée, les membres des forces et des groupes armés²⁶. L'effort de réinsertion pose la question du jugement des crimes commis par les combattants durant le conflit, de leur possible amnistie et de la place des islamistes dans le paysage politique libyen.

Réintégration : le processus consiste à restituer aux anciens combattants leur statut de civil et à les aider à trouver un emploi et des revenus réguliers. Il s'agit d'un processus politique, social et économique de durée indéterminée qui se déroule essentiellement au sein des communautés²⁷, au niveau local. Déjà impliquées dans des activités de contrebande, il s'agit d'intégrer ces milices et l'ensemble des régions livrées au trafic à un tissu économique formel et à les faire bénéficier d'une partie de la rente pétrolière.

D. La Constitution comme base du nouvel Etat libyen

Une constitution est une loi fondamentale qui fixe l'organisation et le fonctionnement d'un organisme, tels qu'un État ou un ensemble d'États. Son but est la préservation du bien commun par les principes et bénéfices reconnus de la séparation des pouvoirs, pour une justice égalitaire, pour la préservation de la souveraineté nationale, incitant aux qualités individuelles d'impartialité des représentants, évitant des conflits d'intérêts et limitant ainsi nombre des risques de dérives des pouvoirs sans contrôles. Pour la Libye, l'enjeu est d'établir un socle commun capable d'apporter un consensus au niveau de tous les acteurs politiques en présence, de définir la forme de l'Etat et les règles de fonctionnement de celui-ci. Il s'agit, ici, de présenter un aperçu de l'histoire constitutionnelle de la Libye pour examiner la place d'une constitution et son rôle dans la sortie de crise.

24. Libya Between Conflict and Migrants: Rethinking the Role of Militias
Arturo Varvelli | Matteo Villa | 01 August 2018, ISPI. <https://www.ispionline.it/en/publication/libya-between-conflict-and-migrants-rethinking-role-militias-21094>

25. <https://www.france24.com/fr/20140523-reporters-libye-milices-katibas-violence-chaos-drogue-armes>

26. <http://www.un.org/fr/peacekeeping/issues/ddr.shtml>

27. Ibid

• Les trois constitutions libyennes

La Libye a connu trois périodes constitutionnelles, allant de pair avec son histoire politique. Le 24 décembre 1951 est proclamé le Royaume de Libye, initialement établi comme une fédération composée des provinces de la Cyrénaïque, de la Tripolitaine et du Fezzan. Dans la Constitution de 1951, l'Etat libyen est une monarchie constitutionnelle dont le roi est à la fois le Chef de l'Etat et le Chef des armées, ayant le pouvoir de nommer et de révoquer les ministres. L'Islam est la religion officielle de l'Etat qui reconnaît la liberté religieuse²⁸. Les provinces disposaient d'une certaine autonomie et avaient la capacité d'élaborer leur propre loi organique (Article 177 Chapitre X). Le projet fédéral libyen est finalement abandonné lors de la révision constitutionnelle du 25 avril 1963, le chapitre III de la Constitution est entièrement abrogé ainsi que le Chapitre X sur les provinces qui deviennent des « unités administratives » formées de conseils locaux et municipaux. À la suite du coup de force dirigé par le capitaine Kadhafi et de l'abdication du roi Idris (1er septembre 1969), la République arabe libyenne est dirigée par un Conseil de commandement de la Révolution, dont la proclamation constitutionnelle du 11 décembre 1969 détermine provisoirement les pouvoirs. Après l'échec de plusieurs tentatives d'union entre la Libye et divers pays voisins (Égypte, Soudan, Syrie, Tunisie, Maroc, puis Tchad), Kadhafi publie un Livre vert dans lequel il formule la « troisième théorie universelle », qui doit, selon lui, permettre au peuple d'exercer effectivement le pouvoir. C'est en application de cette théorie qu'est publiée, le 2 mars 1977, la Déclaration sur l'avènement du Pouvoir du Peuple. Ce texte supprime le Conseil de commandement de la Révolution, mais n'abroge pas totalement les dispositions constitutionnelles provisoires de 1969. Il consacre une révolution lexicale : la République devient la Jamahiriya, le gouvernement est remplacé par un secrétariat, les ministres par des secrétaires, le Parlement par le Congrès général du peuple ; la Déclaration tient lieu de Constitution définissant sobrement les organes officiels du pouvoir et Kadhafi quitte bientôt ses fonctions dans l'État pour n'être que le guide de la Révolution²⁹. Le pouvoir local est placé au centre de la théorie constitutionnelle de la Jamahiriya qui, autour de congrès populaires, organise et administre, or, le pouvoir de coercition demeurerait entre les mains du guide suprême. Suite au "Printemps arabe", la Libye, à son tour, connaît à partir de février 2011, des révoltes contre le régime de la Jamahiriya³⁰. Le 20 février, les troubles atteignent Tripoli et, à la fin du mois, la majeure partie de la Libye échappe à l'autorité de Mouammar Kadhafi pour tomber sous le contrôle des forces d'opposition. Ces forces d'opposition commencent à s'organiser en un gouvernement actif³¹. Le 3 août 2011, la Déclaration constitutionnelle provisoire est adoptée. Elle régit les pouvoirs publics. Abrogeant ainsi la Constitution de 1977, la Déclaration, en s'inspirant du mode de gouvernance locale hérité par la Jamahiriya (Article 18), revient à un champ lexical de gouvernance démocratique avec un président, un gouvernement et un parlement (Article 24³²). Depuis cette Déclaration, la situation dans le pays n'a pas pu aboutir à l'élection d'un président prévu par un amendement³³. La question du vote d'une nouvelle constitution est au cœur des luttes de pouvoir en Libye, et constitue un pilier essentiel de stabilisation. En effet, sans constitution, les règles du jeu politique libyen (partage des pouvoirs, élections, place des institutions etc.) ne peuvent être tranchées. De ce fait, une constitution est un préalable à la mise en place d'une paix durable en Libye.

28. <http://mjp.univ-perp.fr/constit/ly1951>

29. Déclaration sur l'avènement du Pouvoir du Peuple 2 mars 1977 <http://mjp.univ-perp.fr/constit/ly1977.htm>

30. Live Blog, Al Jazeera English 17 février 2011

31. « Map of How the Protests Unfolded in Libya », The New York Times, 25 février 2011 <http://archive.nytimes.com/www.nytimes.com/interactive/2011/02/25/world/middleeast/map-of-how-the-protests-unfolded-in-libya.html>

32. Déclaration constitutionnelle provisoire de la Libye http://www.wipo.int/wipolex/fr/text.jsp?file_id=246953

33. La Chambre des représentants adopte une modification de la Déclaration constitutionnelle qui dispose que le futur président provisoire doit être élu au suffrage universel dans les 40 jours suivant son adoption.

- **La nouvelle Constitution Libyenne : Base d'un nouveau pacte national**

Sans réelle clarté au niveau du rôle des institutions, les élections en Libye sont une occasion pour les acteurs politiques de s'affronter sur un nouveau terrain plutôt qu'une opportunité pour sceller définitivement le destin de l'Etat Libyen. La mise en place de lois électorales est a priori une condition sine qua non pour l'élection de représentants légitimes de toutes les régions en Libye³⁴. En effet, la question de la marginalisation constitutionnelle de certaines villes doit être réglée, dès lors qu'on espère une réelle représentativité de l'ensemble des composantes de la société libyenne dans ce parlement. Au-delà de l'aspect politique, cette constitution doit déterminer comment les vastes ressources du pays seront distribuées entre les différentes institutions et quelle place aura l'armée par rapport au pouvoir civil. De ce fait, des discussions doivent être engagées entre les acteurs politiques au sujet du mode de gouvernance à adopter en Libye. L'héritage de la Jamahiriya, aussi bien en termes de découpage régional que de mécanismes de décision, demeure prégnant. Néanmoins, il s'agit à travers cette constitution de distribuer les cartes du pouvoir qui demeurent encore sujettes à négociations. Khalifa Haftar ne cèdera pas son pouvoir à un gouvernement qui ne lui est pas réceptif, et les Islamistes libyens tenteront d'instaurer un régime politique basé sur la Charia³⁵, ambition qui ne semble pas être partagée par les parties prenantes, nationales et internationales.

Concernant le Modus operandi, les positions sont divergentes.. Tandis qu'une campagne populaire lancée sur les réseaux sociaux avec comme Slogan « Une constitution d'abord », Khalifa Haftar, acteur majeur du conflit libyen, semble pencher pour la tenue d'élections avant le vote d'une constitution³⁶. Plusieurs raisons sont derrière ce refus. D'abord, le projet de constitution interdit aux tenants d'une double nationalité de se présenter à l'élection présidentielle, Or, le Maréchal Haftar détient la nationalité américaine. Ensuite, le Maréchal Haftar doit s'assurer que cette constitution ne place pas le pouvoir militaire sous la coupe du pouvoir civil. En effet, ce partage de pouvoir est adjacent à l'enjeu majeur du nouvel Etat libyen, à savoir les modalités de distribution et de redistribution des ressources, notamment pétrolières. Fayez El Serraj, principal rival politique de Khalifa Haftar, partage le scepticisme ambiant quant à la tenue d'élections le 10 décembre mais, et contrairement au Maréchal, défend le vote d'une constitution comme préalable à la tenue d'élections³⁷. In fine, cette constitution, hautement importante pour poser les bases d'un nouvel Etat libyen, est encore en proie aux enjeux politiques, la négociation entre les parties prenantes doit encore se faire pour déterminer quel partage de pouvoir aura lieu et comment les institutions libyennes interagiront et géreront les ressources financières de l'Etat.

34. Certaines villes comme Berber Jado et Zuwarah, ont boycotté les élections de la Chambre des représentants le 25 juin 2014.

35. Khaled El Meshri est opposé au choix de Khalifa Haftar comme commandant de l'armée libyenne, et en tant que Frère musulman s'oppose idéologiquement à la doctrine politique du Maréchal.

36. Khalifa Haftar Eyes Tripoli, sees Italy as an enemy <https://www.libyaobserver.ly/news/khalifa-haftar-eyes-tripoli-sees-italy-enemy>

37. Libya's PM says conditions for elections not yet ripe : paper <https://www.reuters.com/article/us-libya-security-election/libyas-pm-says-conditions-for-elections-not-yet-ripe-paper-idUSKCN1LS1G2>

Conclusion

« La Libye d'aujourd'hui n'est pas encore mûre pour la démocratie. C'est un mode de gouvernance qui s'élabore, qui ne s'impose pas du jour au lendemain. La démocratie est une culture qui se construit, ça n'est pas une tasse de café instantané. Elle est notre but, mais qu'il est prématuré de vouloir atteindre. Peut-être les futures générations y parviendront-elles. ». C'est en ces termes que Khalifa Haftar, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire Jeune Afrique, clarifiait sa position concernant le système politique qu'il envisageait en Libye. Dans cette déclaration, on peut dégager les principaux points de tension et de blocage quant au règlement de la question libyenne. D'abord, la Libye semble encore sous l'emprise de la violence, en concurrence permanente, les acteurs politiques s'insèrent dans les dynamiques régionales et internationales sans se reconnaître mutuellement. Cette situation de surpeuplement du paysage libyen, ajoutée à une militarisation de l'ensemble des partis, ne permet pas de procéder à un dialogue politique serein. Au-delà de la question institutionnelle, il s'agit aussi de savoir comment redistribuer les immenses ressources de la Libye et lequel des acteurs politiques aura la main mise sur lesdites ressources. La Libye semble se diriger vers une sortie de crise, mais c'est en ces moments décisifs que la tension est à son comble, comme avancé plus haut dans ce papier, chaque effort de paix exacerbe les tensions. Le double impératif de démilitarisation des acteurs en présence et du vote d'une constitution semble être la première étape vers toute sortie de crise. In fine, il y a la question de l'élaboration d'un système politique pour la Libye. Faut-il se baser sur le système de la Jamahiriya et instaurer un mode de gouvernance qui s'y calquerait où faire table rase du passé ? En tout cas, il s'agit de régler la question de la représentativité, à savoir comment le peuple libyen fera entendre sa voix et par quels mécanismes institutionnels pourrait-il élire, questionner ou révoquer ses représentants ?

Bibliographie

Presse

- Libye : deux milices liées au gouvernement d'union s'affrontent à Tripoli. RFI 28/08/2018
<http://www.rfi.fr/afrique/20180827-libye-affrontements-tripoli-milices-brigades-sous-egide-gouvernement-union>
- La Libye des Milices, 27 mai 2014
<https://www.france24.com/fr/20140523-reporters-libye-milices-katibas-violence-chaos-drogue-armes>
- Entretien Khalifa Haftar dans Jeune Afrique du 5 février 2018
<http://www.jeuneafrique.com/mag/507758/politique/khalifa-haftar-la-libye-nest-pas-encore-mure-pour-la-democratie/>
- Factbox : Libya's Warfalla Tribe, Reuters 1 septembre 2011
<https://www.reuters.com/article/us-libya-warfalla-profile-idUSTRE78028R20110901>
- « Map of How the Protests Unfolded in Libya », The New York Times, 25 février 2011
<http://archive.nytimes.com/www.nytimes.com/interactive/2011/02/25/world/middleeast/map-of-how-the-protests-unfolded-in-libya.html>
- Khalifa Haftar Eyes Tripoli, sees Italy as an enemy
<https://www.libyaobserver.ly/news/khalifa-haftar-eyes-tripoli-sees-italy-enemy>

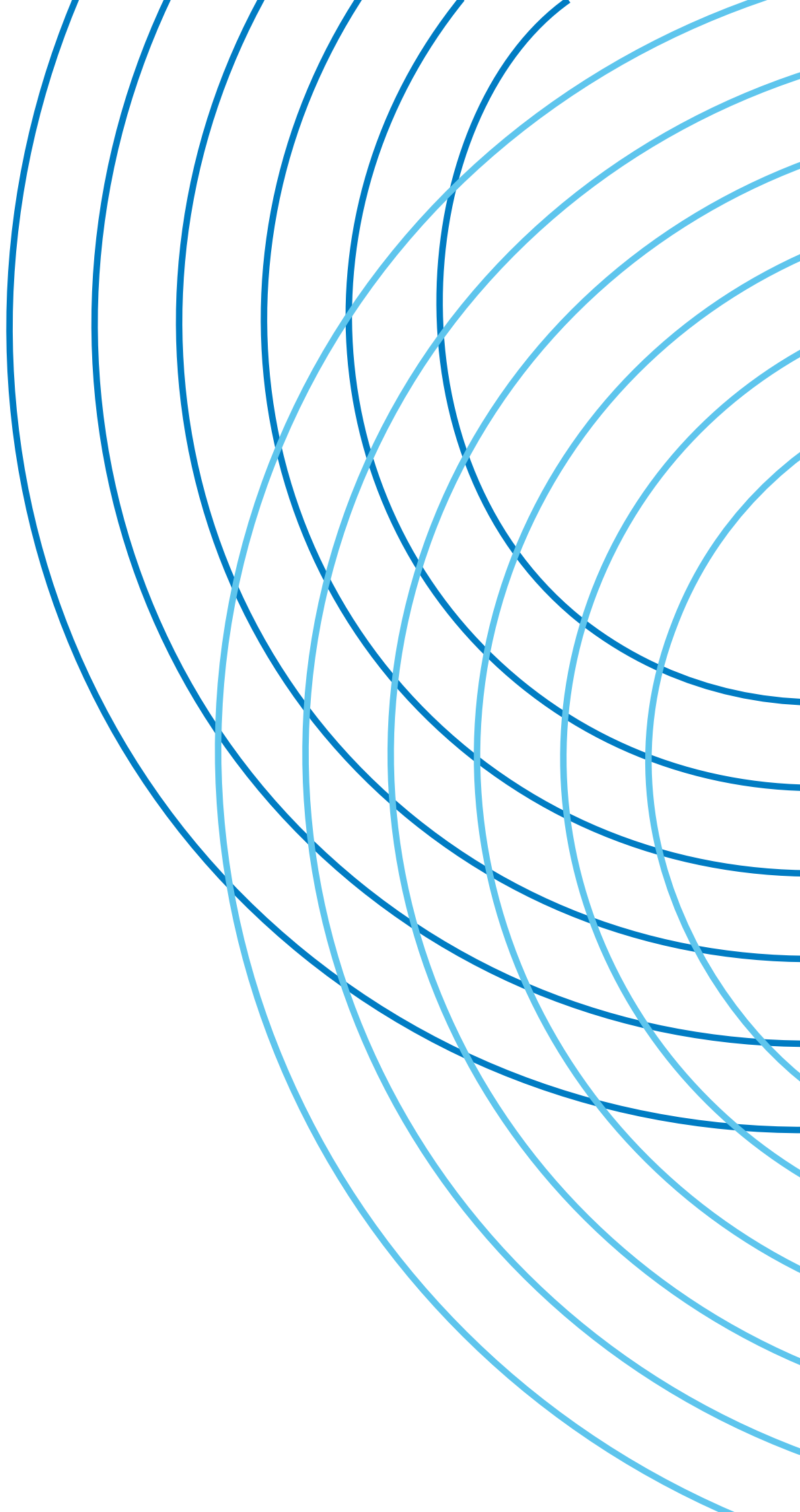
Articles académiques

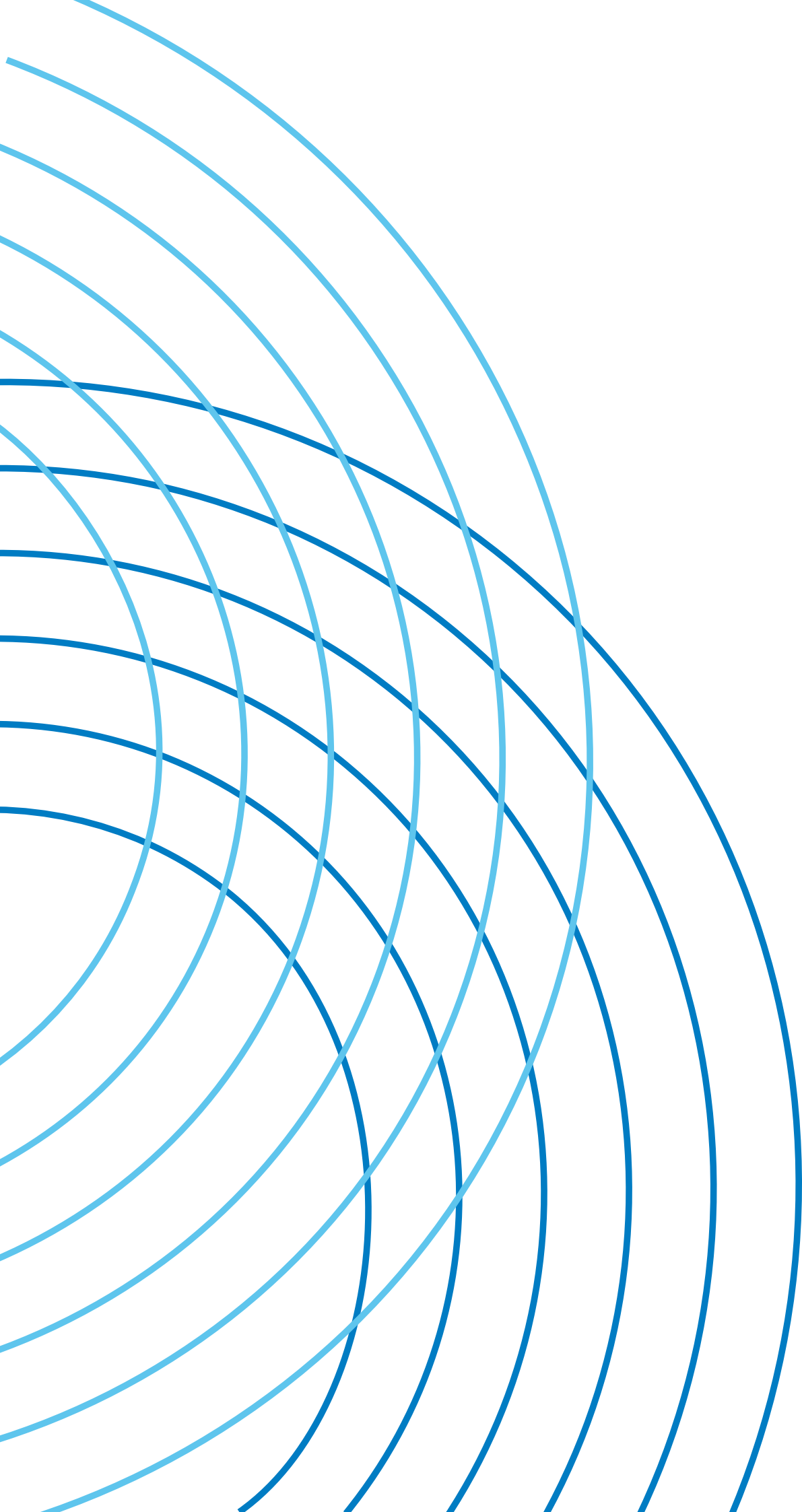
- Gaub, Florence. « Libye : le rêve de Kadhafi devient-il réalité ? », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2012, pp. 645-657.
<https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-3-page-645.htm>
- Djaziri, Moncef. « Tribus et État dans le système politique libyen », *Outre-Terre*, vol. 23, no. 3, 2009, pp. 127-134.
<https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2009-3-p-127.htm>
- International Policy Digest Khalifa Haftar, The libya Strong Men who is hard to ignore 30 April 2018
<https://intpolicydigest.org/2018/04/30/khalifa-haftar-the-libyan-strongman-who-is-hard-to-ignore/>
- Bravin, Hélène, et Kamel Almarache. « Le temps des milices et des gangs », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 111, no. 3, 2013, pp. 107-146.
<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2013-3-p-107.htm>

- Libya Between Conflict and Migrants: Rethinking the Role of Militias. Arturo Varvelli | Matteo Villa | 01 August 2018, ISPI.
<https://www.ispionline.it/en/publication/libya-between-conflict-and-migrants-rethinking-role-militias-21094>
- Conflit international en Libye : Prolongement de la crise ou accélération de la solution, version arabe, Center for strategic and diplomacy studies, Aout 2018
<http://www.csd-center.com>
- **ليبيا بعد 7 سنوات من الثورة.. «اقتصاد متدهور» و «ثلاث حكومات»**
• 7 ans après la révolution, la Libye entre dégradation économique et succession de 3 gouvernements, version arabe, Masrawy.com, février 2018.
<http://www.masrawy.com>
- **الأزمة الليبية ومواقف دول الجوار في الساحل الأفريقي**
• La position des pays du Sahel sur la crise libyenne, version arabe, Dr Amir Abdelhalim, Al Ahram center for political and strategic studies, Mars 2018.
<http://acpss.ahram.org.eg/News/16577.aspx>
- **سردية حفر المتداعية**
• Le déclin du récit Haftar, version arabe, Jalal Harchaoui, Carnegie: Endowment for international peace, Mai 2018.
<http://carnegieendowment.org/sada/76374>

Ouvrages et Revues

- François Burgat, André Laronde, La Libye, Presses universitaires de France, 2003
- Mouammar Kadhafi, Livre vert, version française Éditions Cujas, Paris. 1976, 109p.
- M. Ouannes, Militaires, élites et modernisations dans la Libye contemporaine, Paris, L'Harmattan, 2009
- Revue Moyen-Orient, numéro 38, avril-juin 2018









OCP Policy Center

Ryad Business Center – South 4th
Floor – Mahaj Erryad - Rabat Morocco

Website: WWW.OCPCC.MA

Email: CONTACT@OCPCC.MA

Phone: +212 5 37 27 08 08

Fax: +212 5 37 71 31 54